

# DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

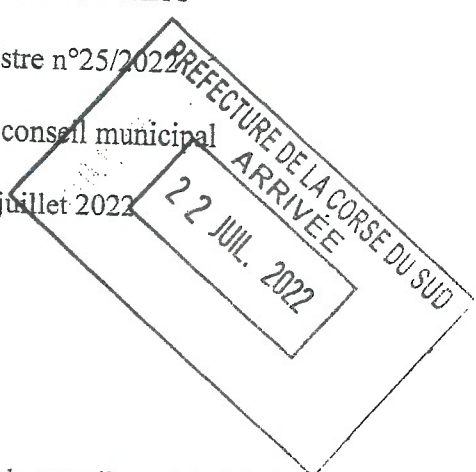
## COMMUNE DE TOLLA

Extrait du registre n°25/2022  
des délibérations du conseil municipal

Séance du 08 juillet 2022

Date de la convocation : 04 juillet 2022

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 5
Nombre de conseillers représentés : 3
Nombre de conseillers absents : 3



L'an deux mille vingt-deux, le 08 juillet, à 18 heures, le conseil municipal de la commune de TOLLA, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Dominique VINCENTI, Maire.

Membres présents : Joseph LEONZI, Jean- Baptiste SALVADORI, Mme. Mattea CASALTA, Mme. Dominique MARTINI, Dominique VINCENTI.

Membres représentés : Mme. Annonciade CASALTA par Mattea CASALTA, Erick CASALTA par Jean-Baptiste SALVADORI, Joseph CASANOVA par Joseph LEONZI

Membres absents : Ludovic MARTI, Johann THOUVENOT, Mme. Marie-Cécile ROSSI

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Secrétaire de séance élu : Mme Mattea CASALTA

### Objet : Achat matériel de la salle des fêtes.

Le Maire informe les conseillers que le lave-verre, le top réfrigéré, le congélateur bahut, l'armoire réfrigérée et la machine à glaçons ont été installés.

Compte tenu du fait que la salle des fêtes sera louée pour différents occasions (mariages, baptêmes, communions, etc...), il convient de continuer à l'aménager au fur et à mesure des besoins.

Le Maire propose donc d'acheter un four micro- ondes ainsi qu'une table à langer.

Le conseil municipal, Oui l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré décide, à l'unanimité d'acheter un four micro- ondes ainsi qu'une table à langer.

Les conseillers municipaux autorisent le maire à entreprendre toutes les démarches et à signer toutes les pièces relatives à ces achats.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bastia, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



Fait et délibéré les jours et an que dessus  
Au registre suivent les signatures  
Pour copie certifiée conforme

Le Maire  
*D. Vincenti*  
D. VINCENTI